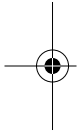
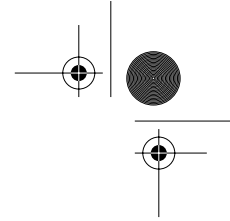
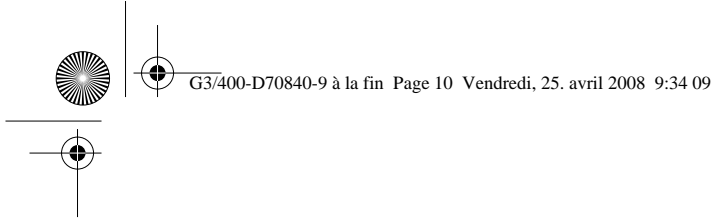


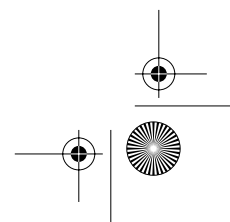
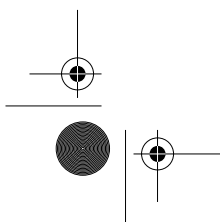
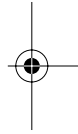
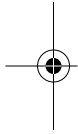
Après les dénonciations myopes ou apeu-  
rées de certains intellectuels, l'autorité qui pré-  
side à l'État français a voulu désigner « Mai 68 »  
comme l'origine d'un relâchement et d'un  
relativisme moral, d'un indifférentisme et d'un  
cynisme social dont seraient victimes et la  
vertu politique et celle d'un capitalisme sup-  
posé doué de scrupules. L'accusation est telle-  
ment ahurissante dans son propre cynisme et  
tellement ingénue dans sa roublardise mal  
déguisée qu'il est inutile de s'attarder à la ré-  
cuser. Il n'en reste pas moins à la fois inquié-  
tant et significatif qu'une charge aussi grossière  
ait pu être simplement conçue. Inquiétant à  
cause des rigueurs auxquelles on veut ainsi  
nous préparer et significatif en raison de son  
angle d'attaque : accuser 68 d'immoralité,  
c'est garder intacts la vertu d'une bonne poli-  
tique et le scrupule d'un bon capitalisme, l'une  
et l'autre au service des citoyens-travailleurs-  
épargnants. Mais c'est à la politique en elle-





même et au capitalisme en lui-même que s'adressait le mouvement profond de 68. C'est à la démocratie gestionnaire que s'en prenait sa véhémence et, plus avant encore, c'est une interrogation sur la vérité de la démocratie qui s'y ébauchait.

Discerner et prolonger cette ébauche, tel est le propos des pages qui suivent.

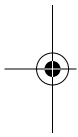




# I

## 68-08

Il y a un rapport très étroit et très profond entre l'évocation du quarantième anniversaire de 68 et l'effervescence actuelle, dont témoignent tant de publications, autour de la question de la démocratie. 68 a de fait engagé, sans qu'on ait su vraiment ou pleinement le percevoir sur le moment, la mise en question de l'assurance démocratique qui pouvait alors sembler confortée par les progrès de la décolonisation, l'autorité croissante des représentations de l'« État de droit » et des « droits de l'homme », en même temps que par l'exigence toujours plus nette d'une justice sociale dont les modèles ne fussent pas tributaires des présuppositions impliquées sous le terme





de « communisme » tel qu'on était réduit à l'entendre.

Pour cette raison, il n'y a d'anniversaire de 68 qu'au sens où on peut en effet célébrer les quarante ans – une maturité encore capable d'être inquiète et aventureuse – d'un processus, d'une mutation ou d'un élan qui ne faisait, en cette année du « 22 mars », que jeter ses tout premiers signes avant-coureurs et qui n'en est aujourd'hui encore qu'à un stade pour le mieux initial.

Il n'y a donc aucune raison de parler d'un « héritage » de 68 – qu'on se prononce, de manière assez ridicule, pour sa liquidation ou bien qu'on veuille le faire fructifier en prétendant renouveler son supposé printemps. Il n'y a pas d'héritage, il n'y a pas eu de décès. L'esprit n'a cessé de souffler.

68 n'a été ni une révolution, ni un mouvement de réformes (bien que tout un train s'en soit suivi), ni une contestation, ni une rébellion, ni une révolte, ni une insurrection, bien qu'on puisse y trouver des traits de toutes ces postures, postulations, ambitions et attentes. Ce qui fait la propriété la plus singulière de 68 et qui lui a conféré comme tout naturellement le droit de porter son monogramme

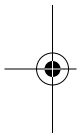


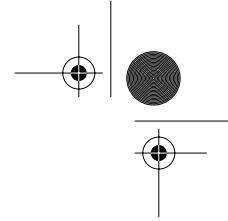
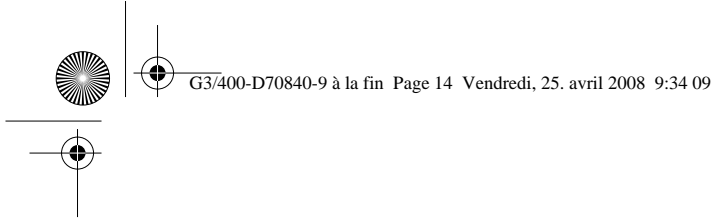


calendaire en guise de patronyme – comme avant lui 89, 48 ou 17 – ne peut être repéré qu'à travers la mise à l'écart, au moins partielle ou relative, de toutes ces catégories.

Ce qui avait précédé 68 et en avait donné la condition de possibilité fondamentale – les autres conditions étant fournies par des circonstances plus limitées : archaïsmes en France, pesanteur en Allemagne, acharnement des États-Unis au Vietnam, etc. – avait été, pour aller droit à l'essentiel, une déception peu visible mais insistante, le sentiment tenace d'un manque à regagner ce dont les lendemains de la seconde guerre mondiale avaient cru pouvoir annoncer le retour triomphal : précisément, la démocratie.

Autant dire que 68 a été non seulement possible mais nécessaire (dans la mesure où il est permis d'invoquer ce concept en histoire !) pour la raison suivante : ce dont la seconde guerre avait paru n'être qu'une interruption regrettable – l'épanouissement d'un relatif concert ou d'une concertation, sinon d'un consensus, du monde des nations démocratiques, et l'amorce d'un droit international – était loin de retrouver le cours d'une croissance et d'affermir ses certitudes. Au contraire,





l'incertitude minait sourdement ce qui voulait en même temps se concevoir comme une grande « reconstruction » – pour utiliser le terme qui sert de *motto* à la transformation de la CFDT – emblématique de l'esprit démocratique du temps.

